

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 840

présenté par
Mme Dubost et M. Lescure

ARTICLE 59

À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« de versement annuel »

les mots :

« annuels de versement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.